

1^{ère} Lecture : Malachie 1,14b – 2,1-2a,8-10I. Contexte

Seul livre biblique qui ne porte pas de titre, dernier des douze petits prophètes et fin de l'Ancien Testament, le livre de Malachie annonce d'une façon remarquable la nouvelle Alliance. Déçus de ne pas voir se réaliser les prophéties, les déportés juifs de Babylone, rapatriés depuis quelques cent ans et avant la venue d'Esdras, vivent dans un laisser-aller général et une religion formaliste. La prophétie de Malachie tente de secouer cette torpeur, mais elle ne sera pas du tout écoutée : le train-train d'indifférence continuera, les infidélités criantes et les fidélités médiocres l'emporteront. C'est à tel point qu'on ne connaît pas le nom de l'écrivain sacré. « *Malachie* », écrit au v. 1 même dans les versions, veut dire « Ange, Messager », mais la Septante en fait un nom commun et, traduit : « *l'ange du Seigneur* ». Il semble donc que ce prophète soit anonyme. À son origine, sa prophétie est passée inaperçue : n'eût été sa conservation par quelques juifs pieux, elle aurait disparu. Devant tant de licence, Dieu n'enverra plus aucun prophète avant Jean Baptiste. Tout le livre est un long réquisitoire contre Israël en tant que peuple sacerdotal, et il concerne d'abord les prêtres qui en sont les responsables, puisqu'il n'y a plus de roi. C'est pourquoi le passage qui concerne les mariages mixtes (un juif et une païenne) et les répudiations envisage aussi le mariage sous l'aspect sacerdotal ; il ne faut d'ailleurs pas oublier que les prêtres étaient mariés. Le caractère sacerdotal de tout Israël, en effet, est d'être intermédiaire entre Dieu et les Nations.

Voyons ce qui précède notre texte. Après avoir reproché à Israël son ingratitude à l'égard de Dieu qui a aimé Jacob et déconsidéré Ésaü, le prophète accuse les prêtres d'offrir à Dieu en sacrifice des bêtes malades, ce que personne n'oserait faire à l'égard d'une autorité de ce monde : tous en sont venus à estimer Dieu moindre qu'un homme. Le culte n'est donc pas seulement profané et paganisé, il est diabolisé, c.-à-d. fait contre le Seigneur. Aussi Dieu annonce-t-il que ce sacerdoce sera rejeté ; mieux : il a déjà décidé de susciter un sacerdoce chez les Nations, qui supplantera le sacerdoce lévitique. Ce nouveau sacerdoce offrant à Dieu un sacrifice pur, c'est le sacerdoce du Christ et de l'Église, comme le Concile de Trente a dû le rappeler. C'est sur ce fond que s'inscrit notre texte.

II. Texte1) Pénitence préparatoire au nouveau sacerdoce (v. 1,14b – 2,2)

- v. 14b : c'est une reprise du v. 11 que j'ai expliqué ci-dessus, à savoir l'annonce du nouveau sacerdoce offrant à Dieu un sacrifice pur. Ce qui suit en donne la justification, comme dit également ci-dessus. « *Un grand Roi* » est le titre qu'Israël donnait au Seigneur, son Dieu (Ps 94,3). Dorénavant le Seigneur sera ce « grand Roi », nommé et craint parmi les Nations.
- v. 1-2 : sont une menace adressée aux prêtres, et donc un appel à la pénitence, dans le but d'écartier la malédiction divine qui adviendra lors le l'établissement du nouveau sacerdoce. Si les prêtres, représentatifs devant Dieu du sacerdoce du peuple, ne se convertissent pas et ne célèbrent pas le culte lévitique pour adorer Dieu, eh bien ! au jour du Messie, ils seront désavoués avec l'ancienne Alliance, et exclus de la nouvelle Alliance. Mais s'ils se convertissent et attendent le Messie dans la fidélité, ils entreront transformés dans la nouvelle Alliance. « *Qu'ils donnent donc gloire au Nom* » du Seigneur, sinon ils seront maudits et leurs bénédictions, maudites par Dieu. Il est même dit au v. 2b que leur bénédiction est déjà maudite, parce qu'elle ne faisait pas place au Seigneur dans le cœur.

2) Nouveau sacerdoce figuré par celui de Lévi (v. 3-7 omis)

Ces versets disent que Dieu va réaliser son projet d'un sacerdoce sans tache, selon ce qu'il avait voulu en établissant son Alliance avec Lévi. Ceci ne s'oppose pas au nouveau sacerdoce du Christ. Expliquons-le, afin de déjà comprendre les v. 8-10, et nous faire une idée de tout le livre de Malachie. L'Alliance avec Lévi est une ébauche de l'Alliance du Christ grand prêtre, ébauche confiée à Lévi pour préparer Israël à entrer dans cette Alliance du Christ. La Loi de Moïse n'est donc ni mauvaise ni suffisante, elle est seulement le Plan de Dieu ébauché et risqué, car Dieu savait qu'Israël n'y serait pas fidèle. D'ailleurs, tout ce qui a été fait avant la venue du Christ est une ébauche : la Création, le Paradis terrestre, l'Alliance avec Noé, ainsi que Adam, l'humanité, Israël, la Terre Promise, l'Exil ... étaient imparfaits et inachevés, afin que le péché ne puisse détruire que leur vigueur et cohésion. Si l'homme avait été créé absolument parfait et achevé, le péché l'aurait anéanti définitivement et éternellement, alors que maintenant le péché originel l'a jeté dans la mort éternelle. En conséquence, pour que Dieu ait pu faire du parfait définitif, c.-à-d. réalisât parfaitement son Plan de Salut, il fallait que le Christ Jésus ne péchât pas et, pour cela, qu'il fût Dieu, et c'est bien cela qui advint : « *La Loi établit grands prêtres des hommes ayant la faiblesse ; mais la Parole du serment (divin) qui vient après la Loi établit le Fils parfait pour l'éternité* » (He 7,28).

Dès lors, quand on dit que Dieu a créé l'homme pour qu'il achève la Création, il faut bien le comprendre. Dieu n'a pas fait la Création à moitié, pour que l'homme fasse l'autre moitié par ses capacités et son travail, soit en développant les richesses de la Création, soit en procurant le bien-être, la prospérité et la paix, soit en remédiant aux infirmités, aux catastrophes, au mal. Ce que Dieu avait en vue en faisant la Création imparfaite, c'était la Création reconstruite par l'Homme nouveau, le Christ. Paul le disait : La nouvelle Création est le Christ et les chrétiens unis à lui (2 Cor 5,17). L'Église par et avec le Christ Seigneur est la nouvelle Création ; donc la Création achevée, mais elle n'est pas pleinement achevée : elle le sera à la Parousie et dans la Béatitude éternelle, et c'est pourquoi, dans le temps présent, les chrétiens travaillent à établir cet achèvement plénier par la lumière et la puissance du Saint-Esprit. Genèse 1 ne rapporte donc pas la Création telle que l'homme la voit par ses capacités et ses sciences, mais révèle l'ébauche du projet de Dieu sur sa Création : c'est un texte prophétique et messianique qui trouve son accomplissement dans le Christ total, et c'est pourquoi il est la première lecture de la Vigile pascale.

Le temple était aussi une nouvelle ébauche de la Création ; en celle-ci les éléments suivants : la lumière, le ciel, la mer, la terre, les fruits, les luminaires pour les fêtes, les animaux, l'homme, se trouvent, avec leur signification, dans le temple. Or le temple représentait Israël accompagné de son Dieu, et figurait le corps de Jésus et son Corps mystique, l'Église. Et quand Dieu dit à l'homme : « Domine la Création », cette parole ne veut pas dire seulement : « Mets à profit et développe la Création », elle signifie aussi pour le chrétien : « Travaille avec ma Parole et mon Esprit à la venue de la nouvelle Création dans le Christ ». Ignorer cela, c'est opposer Genèse 1 et la cosmologie, avec suprématie de celle-ci. Il en est de même ici, à propos de l'Alliance avec Lévi, comme de toute la Loi : en tant que projet réalisé dans le Christ, elle était parfaite en Dieu, mais Dieu l'a donnée ébauchée, pour préparer Israël à recevoir la nouvelle Alliance. L'Alliance avec Lévi cache en elle l'Alliance du Christ prêtre, et est donnée d'une façon ébauchée à la tribu de Lévi, pour que les lévites la fassent connaître au peuple.

3) Echec blâmé du sacerdoce lévitique (v. 8-10)

- v. 8 : Mais les prêtres n'ont pas agi selon leur vocation, ils n'ont pas appris au peuple à vivre fidèlement la Loi, ils l'ont même fait tomber plus bas. Et « *vous avez perverti mon*

Alliance avec vous », mais littéralement on a « *l'Alliance de Lévi* » : le Lectionnaire veut rendre le texte plus compréhensible, mais passe à côté du sens que j'ai donné ci-dessus.

- v. 9 : Dieu les a rendus méprisables aux yeux du peuple, et cela pour un double motif : « *Vous n'avez pas suivi mes chemins, et vous avez agi avec partialité en accommodant la Loi* ». Ce mépris est exprimé par le peuple qui est scandalisé par l'impiété des prêtres, tout en agissant comme eux (v. 8). Par leur comportement d'infidélité, les prêtres se sont coupés de Dieu ; et par leur accommodement de la Loi, ils ont rendu injuste, trompeuse et mauvaise la Loi qui est juste, sainte et bonne (Rm 7,12-13).
- v. 10 : introduit partiellement le réquisitoire contre les mariages mixtes et les répudiations. Ce verset rappelle que le peuple de Dieu ne s'est pas constitué lui-même, n'a pas été tout entier mis à part par quelque homme intelligent et doué et n'a pas été soudé par la Loi, mais a été créé, engendré et unifié par Dieu. C'est pourquoi Dieu est ici appelé « *un unique Père* » par le prophète, et ce « *Père* » est dit « *un seul ou unique* » pour souligner que le peuple et ses membres doivent vivre de l'unité de Dieu. Et c'est « *nous tous* », enfants de Dieu, car il s'agit bien du peuple même, qui s'est dévoyé, a cherché sa satisfaction, s'est vanté d'être le peuple élu face aux autres peuples, a vécu selon la chair, au point de vivre inconsidérément dans les divisions et les trahisons. « *Profanant l'alliance de nos pères* » : ces pères sont d'abord Abraham, Isaac et Jacob, qui n'ont existé que par Dieu et n'ont vécu que pour Dieu dans l'attente de la Promesse qui est le Christ Jésus (Gal 3,16.29).

Conclusion

Cette prophétie révèle l'échec complet de l'ancienne Économie et Alliance, ou plus précisément du modèle ancien de l'Alliance éternelle, car il n'y a qu'une seule Alliance, apparue en des modes différents : avec Noé, Abraham, Israël, Lévi, David. Dans cette Alliance avec Israël et Lévi, ni les prêtres ni le peuple ne sont fidèles, et ils sont plus coupables que les Nations, parce qu'ils ont reçu la Loi qui les guide et leur promet le Salut messianique. Mais cette prophétie de Malachie annonce aussi que, par la repentance, prêtres et peuple vont retrouver le chemin qui les conduira à la nouvelle Alliance, l'Alliance universelle et éternelle du Christ mort et ressuscité. En tenant compte seulement du texte retenu par le Lectionnaire, la repentance ou pénitence comprend trois choses :

- chercher la gloire du Nom de Dieu (v. 1-2) ;
- reconnaître ses péchés contre l'amour de Dieu et l'amour du prochain, qui détruisent la Loi qui est le projet de Dieu donné à Israël (v. 8-9) ;
- demander la vraie vie par un nouvel engendrement de Dieu Père (v. 10).

Ces trois points prennent un relief remarquable dans la nouvelle Alliance : la foi en Jésus Christ Seigneur, l'obéissance à l'Évangile, le baptême dans l'eau et l'Esprit. C'est dire que cette lecture est aussi très utile, nécessaire et digne d'être méditée par nous.

Tout cela indique ce que Jésus demandait : devenir de petits enfants, naître à la vie de Dieu le Père pour entrer dans le Royaume des cieux. Or les petits enfants ne se sont pas faits eux-mêmes, ont tout à recevoir, ne savent rien et doivent tout apprendre, ont besoin d'être éduqués et soutenus, afin de devenir des adultes. Les chrétiens doivent aussi savoir qu'ils ne se sont pas faits tels par eux-mêmes, qu'ils ont tout à recevoir de l'Église, qu'ils sont des ignorants devant toujours apprendre, qu'ils ont besoin d'être entretenus et éduqués, et qu'il leur est demandé de tendre à atteindre l'âge parfait du Christ (Eph 4,13-16). C'est cette condition de petits enfants par la naissance du baptême qui permet aux chrétiens de rester dans le Royaume de Dieu le Père. C'est pourquoi Pierre les appelle « *des enfants nouveau-nés* » et, à la suite de Jésus, Jean et Paul les appellent « *petits enfants* ». Les chrétiens fidèles sont alors l'objet d'un amour privilégié de Dieu, car les petits enfants sont constamment entourés d'une affection indéfectible et forte. Se croire adulte, sachant tout de la vie chrétienne et s'imaginant toujours bien agir, c'est se priver de

l'amour de Dieu ; mais demeurer de petits enfants, pauvres et indigents, devant le Père, c'est être sûrs de parvenir à ressembler au Christ Jésus, d'être formés par le Saint-Esprit, d'être dans les bras du Père.

Épître : 1 Thessaloniens 2,7b-9.13

I. Contexte

Un passage sépare ce texte de celui de dimanche dernier : il met en relief ce que Paul a dit auparavant, et ce que dit notre texte. Dans le premier chapitre, l'Apôtre avait dit combien l'Église des Thessaloniens avait été l'œuvre de Dieu et avait elle-même répondu généreusement à la grâce du Christ. Il avait alors exprimé son immense gratitude à Dieu et sa joie débordante aux Thessaloniens. Au début du deuxième chapitre, il revient à son admiration sans borne devant cette œuvre divine, mais d'une autre façon : humainement parlant, sa prédication s'est faite dans de mauvaises conditions, et pourtant elle a réussi. En effet, il était venu à eux qui ne le connaissaient pas, affublé d'une détestable réputation, persécuté et traité de malfaiteur dans la ville de Philippiques ; il n'avait usé d'aucun langage ni d'aucun moyen humain qui attire les hommes, ne se présentant pas sous son beau jour et ne cherchant pas à se faire valoir. Et pourtant l'Évangile qui demandait le renoncement et la totale adhésion, les Thessaloniens l'ont accepté sans hésitation. Tout cela montre que seule la grâce de Dieu avait agi dans leur cœur.

Maintenant Paul va leur dire comment il s'est comporté envers eux qui l'ont accueilli avec humilité et confiance, en prenant une comparaison : la tendresse et le soin d'une mère et d'un père pour leurs petits enfants. Car un petit enfant demande tout et ne donne rien à ses parents, et les parents se privent de tout et dépensent sans compter pour leur enfant. Cette comparaison est également prise, parce que les Thessaloniens, que Paul n'avait pas eu le temps de former suffisamment, devaient savoir que lui et les Apôtres sont revêtus de l'autorité du Christ et les ont engendrés à Dieu.

II. Texte

1) Amour et sollicitude de Dieu par ses représentants (v. 7b-9)

- v. 7b : « *Comme une mère ... ses nourrissons* » : cette image n'est pas choisie pour toucher les cœurs sensibles, elle exprime la réelle maternité de l'Église que Paul et les Apôtres, ou Paul, Silvain et Timothée représentent. Le Lectionnaire change deux mots qui ne changent pas le sens du texte original : il parle d'une mère et de ses nourrissons, alors que le texte original dit « *une nourrice ... ses propres enfants* », expression plutôt étrange en français, mais Paul emploie le terme « *nourrice* » pour bien indiquer qu'il représente l'Église qui est la mère des chrétiens. Cette maternité est aussi un attribut de Dieu dans sa relation avec son peuple : quand Dieu se dit une mère qui console son enfant (Is 66,13 au 14^e Ordinaire C), c'est qu'il exerce son amour paternel à travers la maternité de Jérusalem ou de l'Église. Paul s'est comporté comme l'Église par laquelle le Christ Seigneur montre sa tendresse et sa sollicitude. Les Thessaloniens n'étaient sans doute pas déroutés par cette comparaison, car ils avaient certainement appris à leur baptême que Dieu les a engendrés de l'Église leur mère par leur nouvelle naissance spirituelle. Paul confirme cela par le fait qu'il leur dira deux fois qu'il leur a donné l'Évangile (v. 8 et 9) comme un père pour ses propres enfants (v. 11), ce qui ne laisse aucun doute sur le caractère de nouveau-nés dans le Christ que les Thessaloniens sont devenus. De plus, en les appelant « *ses propres enfants* » choyés par leur nourrice et éduqués par leur père, Paul leur fait comprendre qu'ils ont besoin de lui pour développer leur vie chrétienne.

- v. 8 : Nous avons ici le temps présent : le « nous voudrions vous donner » est dit littéralement « *nous nous-plaisons-bien à vous répartir* ». Parmi les dons que Paul, Silvain et Timothée leur ont communiqués partiellement, il y a d'abord l'Évangile de Dieu, car c'est par l'acceptation de l'Évangile qu'on devient et qu'on reste chrétien. Puis, c'est aussi « tout ce que nous sommes », littéralement « *nos propres âmes* », le don évidemment partiel de « nos personnes intérieures » appartenant au Christ, pour que les Thessaloniens soient, eux aussi, éclairés et forts dans le Christ. « Très chers », littéralement « *des bien-aimés* », c.-à-d. ceux qui furent animés par le Saint-Esprit qui a déversé l'amour de Dieu dans leurs cœurs. Paul explicite ainsi son activité auprès d'eux en conséquence du v. 7, pour préparer ce qu'il va dire au verset suivant.
- v. 9 : « *Vous vous rappelez, frères, nos peines et nos fatigues* ». Le verbe est de nouveau au présent : au v. 8, l'emploi du présent, qui exprime une action continuelle, portait sur le dévouement plein d'affection de Paul et de ses collaborateurs ; ici, il s'agit du souvenir que les Thessaloniens ne manqueront pas d'entretenir, des labeurs auxquels ceux-là se sont attelés et continueront de s'atteler, pour qu'ils deviennent des chrétiens vertueux et fervents. « *Travaillant jour et nuit pour n'être à la charge d'aucun d'entre vous* ». Cette phrase pourrait faire songer à un travail manuel que Paul ferait pour subvenir à ses besoins matériels, mais le fait qu'il dise « *jour et nuit* » ne peut pas avoir ce sens. En fait, on a « surcharger, alourdir », c.-à-d. rendre la vie des Thessaloniens plus difficile, et Paul dit quel est son travail : « *Nous vous avons prêché l'Évangile de Dieu* ». Il veut donc dire ceci : au lieu de se faire servir par les Thessaloniens, il les a servis en se dévouant à leur instruction, à leur formation, à la pratique de l'Évangile, et il n'a pas voulu qu'ils subviennent à ses besoins quels qu'ils soient (organisation de la communauté, aide à certains nécessiteux parmi eux, tracasseries de la persécution, logement, nourriture, achats), afin de ne pas alourdir leurs tâches et leur éducation chrétienne. Durant son séjour à Thessalonique, les Philippiens lui avaient d'ailleurs envoyé par deux fois ce dont il avait besoin (Phil 4,16). Notre verset sera repris en 2 Thess 3,8 (33^e Ordinaire C).

2) Action de grâce pour ceux qui écoutent la Parole de Dieu (v. 10-13)

- v. 10-12 (omis) : Paul rappelle aux Thessaloniens qu'il a été pour eux un père qui les éduque, en étant lui-même à la recherche de la sainteté, de la justice et de la fidélité, et en les encourageant à être dignes de Dieu pour entrer dans son Royaume et sa gloire. Il se présente maintenant comme leur père, parce que c'est au père que revient l'éducation.
- v. 13 : « *Nous aussi nous rendons grâce* » : les Thessaloniens avaient rendu grâce à Dieu d'être sauvés par le Christ ; Paul dit qu'il veut se joindre à leur action de grâce. « *Nous rendons grâce à Dieu sans cesse* » : chaque fois que Paul dit rendre grâce à Dieu, c'est lorsqu'il s'agit d'un fait important accompli par Dieu. Ici ce fait important est qu'ils ont accueilli la Parole de Dieu, venant de Paul, comme la Parole même de Dieu, et non comme une parole d'hommes, c.-à-d. en croyant que Dieu lui-même leur parlait par la bouche de son Apôtre. Et le signe qu'ils écoutent sa prédication de la sorte, c'est que cette Parole de Dieu est à l'œuvre en eux, encore maintenant (« *est à l'œuvre* » est au présent). Écouter une parole d'hommes laisse libre d'en faire ce qu'on veut, mais entendre la Parole de Dieu exige l'attention, l'adhésion totale et sa mise en pratique.

Conclusion

Si Paul et ses collaborateurs appellent les Thessaloniens des petits enfants nourrissons, c'est non seulement parce qu'ils devront grandir et progresser dans la vie chrétienne, c'est d'abord parce qu'ils ont entendu et accueilli l'Évangile et l'Apôtre comme les petits enfants qui font spontanément confiance à ceux qui les aiment, et qui croient sans arrière-pensée ce que ceux-ci leur disent. Accueillir l'Évangile inconnu, et l'accueillir de la part d'un homme pauvre et persécuté, détesté et avili, devait être humiliant et rébarbatif pour les Thessaloniens, tant pour les païens parmi eux qui devaient renoncer à leur sagesse et à leur expérience humaine, que pour les prosélytes juifs chez eux, parmi lesquels se trouvaient des dames de qualité (Ac 7,4) qui attachaient une grande importance aux mérites des autres, et qui devaient renoncer à leurs propres mérites dans l'ancienne Alliance. Mais, quand la grâce du Christ les a touchés et qu'ils s'y sont soumis sincèrement, leur humiliation acceptée s'est changée en joie profonde, et la découverte de l'Évangile les a convaincus de la vanité ou de l'insuffisance de leur vie antérieure. De plus, si Paul se dit leur nourrice et leur père, c'est pour leur révéler combien Dieu les aime par le moyen de l'Église, en faisant d'eux ses propres enfants et en les élevant à sa propre dignité.

En écrivant cela, Paul a sans doute songé à son opposition farouche à l'Église, et à son ignorance de la volonté de Dieu (1 Cor 15, 8-10 ; 1 Tim 1,13), puis à sa conversion et à son baptême. A ce moment-là, devenu aveugle sur le chemin de Damas par celui qui a dit être venu « rendre aveugle ceux qui s'imaginent voir », lui, un maître en Israël, a vu s'obscurcir tout sa science de pharisien, s'est laissé conduire par la main jusqu'à Ananie dont il accepta l'instruction pendant trois jours, avant de voir clair et d'être baptisé. Il avait dû renoncer à toute sa vie antérieure et devenir semblable à un petit enfant pour entrer dans le Royaume du Christ. Il savait donc par expérience qu'en gardant cet esprit d'enfance dans l'Église, il laissait agir en lui la grâce toute-puissante. C'est pourquoi il comprenait si bien les fidèles de Thessalonique et les encourageait à entretenir cet esprit d'enfance. Il leur dit qu'il est leur mère nourricière et leur père adoptif de par l'Église, et qu'eux sont ses enfants bien-aimés, tout en se mettant à leur niveau lorsqu'il les appelle « frères ». Dans la Famille de Dieu, la charité règne toujours, quand ses membres vivent en petits enfants dans le Christ.

Évangile : Matthieu 23,1-12

I. Contexte

Jésus est encore dans le temple, aux prises avec les chefs du peuple qui contestaient son autorité au nom de la leur. Peu à peu la situation se renversait : tout en confirmant son autorité, il dégonflait la façon abusive et coupable dont ils exerçaient la leur. En même temps, il révélait de plus en plus clairement son autorité de Fils de Dieu par des paraboles annonçant leur rejet, et par des réponses à leurs questions insidieuses, jusqu'à leur prouver qu'ils ne savent pas grand-chose sur le Messie, et ainsi les faire taire. Ce dernier fait vient après l'évangile de dimanche dernier, et juste avant celui d'aujourd'hui. Comme personne n'ose plus l'interroger, tant par peur d'être confondu que par volonté de ne plus tenter de le récupérer, Jésus va s'adresser aux foules et à ses disciples dans un long discours en trois parties. D'abord les dispositions à avoir devant l'attitude des scribes et des pharisiens, suivies de la façon dont il faut se comporter pour entrer et vivre dans la nouvelle Alliance (c'est notre texte). Puis une longue diatribe et un juste grief contre les scribes et les pharisiens qui ne vivent même pas selon l'ancienne Alliance et empêchent tout le monde d'entrer dans la nouvelle, et qui signent ainsi leur condamnation. Enfin une lamentation sur Jérusalem qui tue les prophètes, et qui sera abandonnée de Dieu jusqu'au jour où elle croira en lui [Jésus], qui vient au nom du Seigneur. Après ce discours, Jésus sortira du temple.

II. Texte

1) Docilité à la Parole de Dieu jusque dans les actes (v. 1-7)

- v. 1 : « *Les foules et les disciples* » : ils sont les seuls qui restent à écouter Jésus. Il va d'abord leur dire de ne pas imiter les attitudes des scribes et des pharisiens qui annoncent pourtant correctement la Parole de Dieu.
- v. 2 : « *Dans la chaire de Moïse* » : Jésus confirme que l'enseignement de la Loi de Moïse en Israël est voulu par Dieu. Nous avons vu que Jésus, dans son discours sur la montagne, avait déjà dit qu'il n'était « *pas venu abolir la Loi et les Prophètes* », mais en ajoutant qu'il était « *venu les remplir* » ou « *plénifier* », que le Lectionnaire traduit habituellement par « *accomplir* » ; et nous avons eu souvent l'occasion, au cours de cette année, de voir le sens et la portée de cette affirmation. Nous avons vu également que Jésus allait jusqu'à rétablir le vrai sens de la Loi ou en donner le sens complet, notamment la dernière fois, lorsqu'il disait que l'amour de Dieu et du prochain n'était pas au service de la Loi, mais que la Loi et les Prophètes étaient au service de l'amour de Dieu et du prochain.

Dans les versets qui vont suivre, Jésus montrera, combien il est nécessaire que soit remplie la Loi. Voyons donc ce que signifie à ce propos « *remplir la Loi* ». Cela veut dire trois choses :

- a) Si la Loi doit être remplie, c'est qu'elle contient un vide qui la rend inexacte ou insuffisante, et un vide qui rend impossible sa mise en pratique correcte. La Loi est donc vide en deux sens :
 - en elle-même : comme je l'ai dit pour notre première lecture, la Loi de Moïse est seulement une ébauche de la Loi parfaite que Dieu avait en tête, à savoir l'Évangile du Christ. Or « *ébauche* » veut dire que chacune des lois manque de quelque chose, et donc qu'en pratiquant convenablement la Loi, comme Moïse ou Elie p. ex., les actes qui y correspondent ne sont que des ébauches, ne sont pas complètement corrects. Ainsi, dans la loi qui dit de ne pas tuer, il manque sa racine : ne pas se mettre en colère (Mt 5,21-22).
 - dans sa pratique : celui qui ne pratique pas la Loi la vide pratiquement de sa substance, puisque la Loi existe pour être pratiquée. Or personne n'a pu la pratiquer convenablement à cause du péché originel qui écarte de Dieu, et parce que l'homme est charnel alors que la Loi est spirituelle. Moïse et les prophètes l'ont bien remarqué, puisqu'ils ont dit d'attendre le Messie qui la ferait impeccablement.
- b) Seul Jésus remplit la Loi, non pas en ce sens qu'il la pratique comme elle est – il ne ferait qu'une ébauche [puisque'elle n'est elle-même qu'une ébauche] –, mais en ce sens qu'il la rend parfaite et l'achève, en la remplissant, en en faisant la Loi parfaite, que Dieu gardait en réserve et qu'il donne avec l'envoi de son Fils. Comme cette Loi parfaite, i. e. l'Évangile, demande une façon divine de vivre, il fallait que Jésus fût Dieu pour la pratiquer. Déjà la Loi ancienne le demandait ; p. ex. : aider la veuve et l'orphelin pour imiter Dieu qui s'est occupé d'Israël veuf et orphelin, mais il y a toujours des veuves et des orphelins ; ou encore le dernier verset de notre texte de Malachie : pourquoi nous trahir les uns les autres, alors que nous croyons en un même Dieu auquel nous sommes unis et en un même Père qui nous éduque, c.-à-d. pourquoi ne pas imiter Dieu qui jamais ne nous oublie et ne nous trahit ? Maintenant la Loi nouvelle y remédie : Jésus pratiquait parfaitement l'Évangile qu'il prêchait, et nous, d'une façon anormale, nous le pratiquons encore imparfaitement, bien que nous ayons la grâce du Christ qui nous en rend capables.

- c) Les juifs devaient attendre que « *la Loi soit remplie* », c.-à-d. attendre de recevoir cette vie divine apportée par le Messie, et continuer à pratiquer leur Loi imparfaite, ébauche de l'Évangile. Car c'est par la mort et la résurrection de Jésus et par le don du Saint-Esprit que cette vie divine est donnée pour pratiquer l'Évangile, et au moment où il parle, Jésus n'est pas encore ressuscité. Les juifs étaient donc face à un vide qu'ils devaient reconnaître, et reconnaître dans une joyeuse espérance puisque Jésus leur promettait de le combler. Mais les scribes et les pharisiens disaient que la Loi était pleine et suffisait à l'homme, abaissant ainsi la Loi à leur niveau ; et dès lors ils refusaient de croire en Jésus.

Nous allons retrouver tout cela dans les versets qui suivent, mais voyons ce que signifie « *la chaire de Moïse* ». Les scribes et les pharisiens étaient considérés comme les interprètes officiels de la Loi. Les sadducéens, la caste sacerdotale, l'étaient aussi, mais à cette époque, ils s'occupaient de célébrer le culte et se préoccupaient de leur confort terrestre, reconnaissaient seulement le Pentateuque et ne croyaient pas à l'au-delà ; quant au peuple, il ne les écoutait plus, et allait au temple pour l'offrande des sacrifices. C'est pourquoi, en fait, c'était seulement de la bouche des scribes et des pharisiens que le peuple entendait encore la Parole de Dieu, et d'eux seuls que relevait la chaire de Moïse. L'enseignement donné au peuple était faite de la manière suivante :

- a) Les sadducéens, qui dégradèrent la Loi, étaient durs envers le peuple, et ne se souciaient pas des difficultés et de l'ignorance du peuple.
 - b) Les scribes et les pharisiens avaient des interprétations variées de la Loi, mais étaient exigeants dans leur mise en application par le peuple, au point que pour celui-ci, la Loi était devenue impraticable.
 - c) Jésus était du côté des scribes et des pharisiens, puisqu'il tenait à la Loi comme eux, tout en les gênant par son insistance sur les Prophètes. Mais il était plein de miséricorde et de sollicitude pour le peuple dont il allait jusqu'à guérir les malades. En même temps, il redonnait tous les droits à Dieu, et, bien que le peuple soit versatile, il lui enseignait les comportements moraux de son Évangile, praticables par tous, sans diminuer leurs exigences en ce qui concerne la conversion du cœur, et plus supportables que les sommations de la Loi, par la primauté de l'amour de Dieu et du prochain et par la promesse de la grâce divine qui aidera à surmonter les difficultés de la vie chrétienne.
- v. 3 : Parce que les scribes et les pharisiens enseignent la Loi de Moïse, il faut les écouter et faire ce qu'ils enseignent, dit Jésus à ses auditeurs. Mais, ajoute-t-il, il ne faut pas imiter leur comportement, car ils ne mettent pas en pratique ce qu'ils disent de la Loi. Les écouter est une obligation, parce qu'ils exposent ce que la Loi demande, et parce que leur rôle relève du caractère hiérarchique du peuple, voulu par Dieu. Leur fonction est donc sainte, et elle est consacrée dans l'Église qui est aussi hiérarchique. Seulement, leur culte excessif de la Loi, et leur interprétation outrée qu'ils en donnent, ainsi que leur enseignement négligeant la gloire de Dieu, et le cœur mauvais de l'homme non transformé par la grâce du Christ, engendrent facilement le formalisme qui conduit inévitablement à l'hypocrisie, puisqu'on s'oblige à enseigner ce qu'on ne fait pas soi-même. C'est pourquoi Jésus dit de ne pas imiter ce qu'ils font.

Or, en disant cela, Jésus dévoile ce qui devait être dit, mais aussi il rend pratiquement impossible l'observance de la Loi, car si les chefs, qui sont instruits et donnent de l'importance à la pratique de la Loi, ne la font pas convenablement, comment le peuple faible et peu instruit pourrait-il la pratiquer comme il faut. Et comme leur autorité est admise, le peuple imitera spontanément leur mauvais exemple. Même dans l'Église, l'histoire le montre, l'attitude du peuple se dégrade, quand celle du clergé se dégrade. Ainsi, en demandant de ne pas imiter les scribes et les pharisiens,

Jésus prive le peuple d'exemples à imiter. Comment résoudre cette difficulté, que Jésus a évidemment bien vue ? Ce sera dit plus loin.

Pour l'instant, Jésus énonce une vérité qu'il importe de discerner et de s'efforcer de faire : apprendre à distinguer la fonction de celui qui enseigne de la façon dont il vit ce qu'il enseigne, sans le juger sur le mauvais exemple qu'il donnerait. C'était là un danger, à l'époque de Jésus, qu'une mauvaise compréhension de la Loi empêchait de remarquer, et qui guettait tout le monde – même dans l'Église d'ailleurs et en tout temps, si on n'y prend pas garde –. Ce disant, Jésus montrait d'une part son respect de la Loi et de la charge d'enseigner, et d'autre part la supériorité de la Loi sur les chefs du peuple. C'était d'autant plus nécessaire que les pharisiens – on l'a déjà vu la fois dernière – ramenaient la Loi divine au seul niveau humain, et l'interprétaient charnellement.

– v. 4-7 : Les reproches de Jésus ne portent pas sur des infractions à telle ou telle loi, mais sur un état d'esprit efficient, qui place l'homme au-dessus de la Loi. Il fait trois reproches aux scribes et aux pharisiens :

a) v. 4 : charger le peuple de fardeaux insupportables sans les porter eux-mêmes. Leur préoccupation n'est pas de délivrer du péché le peuple par la Loi, mais de le plier sous la Loi sous peine de péché ; c'est pourquoi ils accumulent de nouvelles lois qu'ils estiment nécessaires pour le peuple et non pour eux. Par là, ils montrent qu'ils ont une piètre opinion du peuple et une bonne opinion d'eux-mêmes, et qu'ils dédaignent les lois qu'ils imposent au peuple, sans qu'elles soient nécessaires à faire par eux.

b) v. 5 : être bien vus hommes par des activités qu'ils étalent au grand jour, en portant des phylactères élargis et des franges agrandies :

– Les phylactères (Dt 11,18) : ce sont des étuis contenant quelques passages de la Loi, tenus par des rubans étroits sur le front et sur l'avant-bras gauche, et portés obligatoirement lors de la prière du matin, facultativement pendant la journée, sauf les jours de fêtes et le jour du sabbat. Ils signifiaient que chaque membre d'Israël devait avoir la Loi dans son cœur. Moïse en avait peut-être fait une loi dans un sens métaphorique. En tout cas, les scribes et les pharisiens l'avaient appliqué matériellement, en les mettant bien en évidence, sans doute pour leur propre gouverne, mais si Jésus leur en fait un reproche, c'était pour montrer au peuple la valeur de leur piété.

– Les franges (Nb 15,37-41) : ce sont des bandes tressées, cousues tout au long du bas du manteau, pour que chaque israélite (Jésus en portait, comme indiqué en Mt 5,20) se souviennent de l'obligation de pratiquer les commandements de Dieu, chaque jour de la semaine. Les scribes et les pharisiens les avaient agrandis pour montrer au peuple leur souci journalier d'être fidèles aux prescriptions de la Loi.

Ainsi, les chefs du peuple pratiquaient la Loi, non pas pour rendre gloire à Dieu, mais pour susciter leur propre gloire devant les hommes.

c) v. 6-7 : tenir à avoir partout les places d'honneur pour que le peuple respecte leur importance et leur compétence de docteurs de la Loi. Ils veulent ainsi se faire plus facilement obéir. « *Rabbi* » est un terme hébreu qui signifie en grec « *enseigneur* », très souvent employé dans le Nouveau Testament et est traduit dans le Lectionnaire par « *maitre* ». Celui qui porte ce titre est assez souvent considéré comme ayant des disciples. Les scribes et les pharisiens ne tolèrent donc pas que l'on conteste leur doctrine et que l'on s'oppose publiquement à leurs décisions ; aussi, plusieurs d'entre eux faisaient-ils partie du Sanhédrin. Quand les foules manifestaient leur attachement à Jésus, ils se taisaient par crainte de les voir s'élever contre eux et de perdre leur autorité.

Ces attitudes des scribes et des pharisiens n'ont rien à voir avec la fidélité à la Loi telle qu'elle est ; ce sont des à-côtés pour s'exalter eux-mêmes, des choses futiles et vaines auxquelles ils attachent de l'importance, sans se soucier de servir Dieu et d'aider son peuple. De telles attitudes qui cherchent une minable gloire sont inévitables quand l'homme se sert de la Parole de Dieu pour se grandir lui-même, pour être lui-même l'artisan de son propre salut. C'est refaire le geste d'Adam et Ève qui se sont emparés du fruit défendu et prématuré de la Sagesse divine, dans le but de prendre la place de Dieu. Jésus souligne donc l'échec de l'ancienne Alliance, et cela, de la part de ceux qui auraient pu le mieux la respecter, et il révèle indirectement la nécessité de la nouvelle Alliance. Ayant montré aux foules et à ses disciples qu'il fallait respecter la Loi mais que personne ne la respectait, il va dire comment on doit et comment on peut vivre la Loi nouvelle de l'Évangile dans la nouvelle Alliance.

2) Comportement humble dans l'Économie nouvelle (v. 8-12)

Ces versets parlent de l'humilité, mais pas de n'importe quelle humilité. La Loi demandait aussi l'humilité, et pourtant elle n'a pas contribué à rendre plus humbles ceux qui l'avaient reçue ; au contraire, ceux-ci se sont servis de la Loi pour s'enorgueillir. Ce n'est donc pas de l'humilité dans la Loi que Jésus va parler, mais de l'humilité dans le Royaume et selon son Roi. Cette humilité inhérente à l'Évangile et à l'Église, Jésus l'a eu à l'égard de son Père, et il la demande maintenant à tous à l'égard de lui et de Dieu ; si donc chacun se soumet à son prochain, c'est par soumission au Fils de Dieu. De même que le sommet de l'Évangile est l'amour de Dieu et du prochain, la base de l'Évangile est l'humilité devant Dieu et le Christ total.

Les trois sentences d'abord indiquées montrent, en effet, que pour chacune un seul est au-dessus de tous : l'Enseigneur (v. 8), le Père céleste (v. 9), le Christ appelé « maître » par le Lectionnaire (v. 10). Ce terme de « maître » fait difficulté, car en grec, *καθηγητής*, est un hapax biblique [Mt 23,8.10] : il vient d'un verbe qui veut dire gouverner, guider ; c'est pourquoi je l'ai traduit par « *gouvernant* ». Les premier et troisième termes désignent le Christ, dont nous devons voir le sens. Ces deux termes entourent le deuxième terme : « *le Père céleste* ». Je pense que le sens général des trois sentences est le suivant : comme Jésus vient de parler des scribes et des pharisiens, il se désigne par rapport au judaïsme (même terme de « Rabbi » aux versets 7 et 8) et avant le Père parce c'est lui qui l'a révélé ; et quand il a évoqué le Père céleste comme le seul vrai Père sur la terre, il se désigne le seul vrai « *gouvernant* » en dépendance du Père et par rapport à son Église. J'ajoute quelques remarques pour ceux qui voudraient approfondir le sens du texte. La première remarque qui a une certaine importance, concerne le terme « *appeler* » qui signifie : attribuer, jusqu'à réclamer, un mode d'être, une attitude nécessaire et une telle manière d'agir, à quelqu'un ou à quelque chose, mais qui ici doit être refusé dans chaque sentence de Jésus ; le Lectionnaire le traduit par « donner ». Une deuxième remarque est que la deuxième sentence, dans ce qu'elle demande de faire positivement, est à l'actif, alors que dans les deux autres sentences, le positif est au passif. Une troisième remarque est que dans la deuxième sentence, est indiqué un titre qu'on donne à autrui, mais aux deux autres sentences, un titre qu'on donne à soi-même, ce qui constitue une élévation de soi et un abaissement du Christ.

- v. 8 : La première sentence demande de ne pas se faire appeler « *Rabbi* », car il n'y a pour tous qu'un seul Enseigneur, le Verbe incarné ou l'Esprit de Jésus, puisque celui-ci ne fait que redire ce que Jésus a dit (Jn 14,26 ; 16,13-15). Or le Christ a révélé la grande nouveauté à ceux d'Israël, qui croient en lui, à savoir le Père, c.-à-d. la Sainte Trinité (Rm 8,15). Car lui seul peut le révéler à qui il veut (Mt 11,27). Que personne n'ose donc se faire appeler Rabbi, quelqu'un de supérieur aux autres en connaissance, parce qu'il s'estimerait capable par lui-même de révéler le Père et supplanterait alors l'Esprit

du Christ. Mais que tous se considèrent comme « frères » égaux et conscients d'être tous les enfants du Père par le Christ (Rm 8,29).

- v. 9 : La deuxième sentence demande que personne ne soit dit « père sur la terre ». Tout chrétien a été converti, initié et promis à la vie éternelle par telle et/ou telle personne qu'on peut appeler « père », car est dit père, celui qui engendre, qui éduque et qui destine son héritage à sa progéniture. Eh bien ! aucun chrétien ne peut considérer cette personne bienfaitrice comme son père d'une façon absolue. Ce fut malheureusement le cas de Saül qui ne pensait, n'agissait, ne décidait en tout que par Samuel seulement, bien qu'il ait reçu par celui-ci l'Esprit de Dieu ; autrement dit, pour Saül, Samuel était tout, et Dieu n'était jamais l'essentiel. Voici donc ce que veut dire cette deuxième sentence : quelqu'un ne peut être dit « père sur la terre » – qu'en reconnaissant qu'il représente pour lui « le Père céleste » seulement ; comme Paul le dit en Eph 3,14, et comme Pierre fut illuminé par le Père de Jésus (Mt 16,17).
- v. 10 : La troisième sentence demande de ne pas se faire appeler « gouvernant ou guide », car il n'y a qu'un seul gouvernant, le Christ. Dans la première sentence, il s'agissait aussi du Christ, mais c'était en tant que Messie pour Israël, devant accomplir le Plan de Dieu, tandis qu'ici c'est le Christ en tant qu'il mène à la vie éternelle et au Père, et qu'il dirige l'Église, comme il l'avait dit à Thomas : « *Nul ne va au Père que par moi* » (Jn 14,6), et comme le Père, pour montrer que tout était dans le Christ, avait dit à la Transfiguration : « *Voici mon Fils bien-aimé ; écoutez-le* » (Mt 17,5). La conjonction, qui introduit ce v. 10 mais est omise par le Lectionnaire, est « *Pas-même* », qui signifierait qu'il y a d'autres gouvernants. Mais de fait, il y a le Pape et les évêques, mais ici aussi la sentence veut dire qu'on ne peut les appeler « gouvernants » que comme représentants du « seul gouvernant, le Christ ».

Ne pas se faire appeler « Rabbi » ou « gouvernant », et ne pas appeler quelqu'un « père » veut dire : ne pas se prendre pour le Sauveur enseignant par le Saint-Esprit, ne pas prendre la place de Dieu engendrant tous les hommes, et ne pas supplanter le Christ gouvernant l'Église. Cependant, si ces titres de prédicateur, de père et de supérieur sont donnés dans l'Église, c'est à cause de son caractère hiérarchique voulu par le Christ, mais c'est seulement en dépendance et comme délégués du Christ et de Dieu. Comme les scribes et les pharisiens étaient dans la chaire de Moïse, ceux-là sont dans la chaire de l'Église, mais ils doivent veiller soigneusement, dans leur fonction comme dans leur vie, à se soumettre à Jésus Christ et à s'effacer devant sa souveraineté quand ils parlent de lui, livrent son enseignement, ordonnent en son Nom. Ce caractère hiérarchique de l'Église, exigé par Jésus, est indiqué au verset suivant.

- v. 11 : « *Le plus grand de vous* » : Jésus affirme donc qu'il y en a qui sont plus grands que d'autres et cela parce qu'ils sont ses délégués. Mais il dit quelle attitude ils doivent avoir : « *Être serviteurs des autres* ». Ici, « serviteur » n'a pas le sens d'esclave mais celui de « *δίακονος*, ministre », qui a comme fonction d'aider les autres à trouver le Christ et à lui être fidèles, ce que notre épître disait de Paul. Nous avons vu le sens de ce terme « ministre » au 5^e de Pâques A, p. 1.
- v. 12 : C'est la dernière attitude que Jésus donne : elle exprime l'humilité du Verbe fait chair, lui qui s'est abaissé jusqu'à la mort de la croix et qui a été élevé par le Père. Cette humilité, qui est demandée à tous, est d'accueillir la grâce du Christ en se plaçant dans son état d'abaissement, pour se comporter comme lui et mériter d'être élevé comme lui.

Conclusion

Parce qu'ils n'ont pas la grâce du Christ qui abaisse la chair pour l'élever, les scribes et les pharisiens, qui s'attachent à la chair, pensent faussement que la Loi sert à les élever, et c'est pourquoi ils sont abaissés par Jésus. Mais le chrétien, parce qu'il a reçu la vie divine, croit que l'Évangile sert à abaisser comme le Christ s'est abaissé afin d'être élevé comme lui dans la gloire du Père. Dans la lecture de l'épître aux Philippiens, que nous avons eue au 26^e Ordinaire A, Paul parlait de la nécessité de l'humilité, en rappelant l'exemple du Christ qui, bien qu'étant Dieu, s'est abaissé et s'est fait obéissant jusqu'à la mort de la croix, et que le Père a exalté en divinisant son humanité, et fait régner sur le monde entier. Quand Jésus, dans notre évangile, dit : « *Le plus grand parmi vous sera votre serviteur ou ministre* », il reprend ce qu'il avait dit en Mt 18,1-4 lorsque ses disciples lui demandaient : « *Qui est le plus grand dans le Royaume des cieux ?* » ; et Jésus leur répondait : « C'est celui se convertit à l'état d'enfance et se fera petit comme un enfant ». Le petit enfant est humble, parce qu'il a besoin de tout et a confiance en ses parents, mais il n'en a aucun mérite et n'est pas vertueux, parce qu'il n'a pas choisi ni voulu sa petitesse ; la preuve, c'est qu'en grandissant il s'adonnera à l'orgueil, s'il n'est pas éduqué chrétiennement. Par contre, le chrétien, en présence de la Sainte Trinité, est descendu dans l'humilité du baptême, redevenu un petit enfant engendré du Père céleste par l'Église, mais il l'est devenu par un choix personnel et une volonté délibérée, parce qu'il a appris que cet état d'enfance (l'Église ne nous appelle-t-elle pas « enfants de Dieu » ?) est bien meilleur que l'exaltation de soi, voulue par le monde et par ceux qui, à cause de leur faux sens de la Loi, s'estiment meilleurs que les autres. Au moins, tout chrétien devrait chercher cet esprit d'enfance pour imiter l'abaissement du Fils de Dieu, quand il connaît la signification de son baptême dans l'eau et l'Esprit, et il devrait aussi, chaque jour, s'examiner pour se rendre compte s'il mène sa vie baptismale de cette manière.

L'Évangile, qui est la Loi nouvelle du Christ Jésus, a deux caractéristiques : il rend caduque la Loi ancienne, telle que les juifs la comprennent, et il montre qu'en vérité la Loi ancienne n'avait qu'un seul but en fait de disponibilité, à savoir : préparer et faire aspirer à la Loi nouvelle de l'Évangile. On peut alors se demander pourquoi l'Évangile, à la place la Loi de Moïse, n'a pas été donné au Sinaï. C'est parce que, comme tous les hommes, Israël était aveugle à cause du péché d'Adam et des péchés de ses membres. Il lui fallait d'abord une Loi qui lui montre son aveuglement, car l'Évangile qui guérit ne peut le faire que pour ceux qui se voient aveugles et désirent voir (Jn 9,40-41 ; voir l'évangile du 4^e Carême A). Tous ceux qui prétendent voir, grâce à la Loi ancienne qu'ils interprètent selon leur aveuglement, se rendent incapables d'admettre l'Évangile, encore qu'ils soient jaloux de ceux qui voient en celui-ci le chemin du Salut promis. Le chrétien tombe dans le même aveuglement, s'il envisage l'Évangile de la même façon que les juifs envisagent la Loi ancienne, c.-à-d. pour s'élever et se grandir. Par contre, le chrétien qui cherche à comprendre l'Évangile comme Jésus et les Apôtres, et donc comme l'Église, et qui choisit librement l'abaissement du Christ, voit de plus en plus clairement qu'il est nécessaire de croire en Jésus Christ Seigneur et en Marie comme Mère de Dieu, et que vivre l'humilité du Christ total est la condition de la véritable élévation aux yeux de Dieu. Le sommet des commandements dans l'Évangile, avons-nous vu, est l'amour de Dieu et du prochain, déjà annoncé imparfaitement dans l'Ancien Testament. Or cet amour ou cette charité assume et amplifie toutes les vertus chrétiennes (1 Cor 13,4-7), parmi lesquelles se trouve l'humilité. Et quand on vit vraiment la charité, l'humilité grandit, l'esprit d'enfance s'affermi, la pauvreté est aimée, comme l'a bien dit et vécu Thérèse de Lisieux. Nous l'avons remarqué : en résumé, nos trois lectures nous demandent, d'une part, de croire que Dieu le Père engendre et forme à l'image de son Fils humilié, et d'autre part, de nous considérer comme de petits enfants qui se laissent volontairement et activement éduquer par l'Esprit du Père et du Fils dans l'Église.

16 ^e bienfait de la charité : La volonté d'acquérir l'esprit d'enfance du Christ
